

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2013/2640(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur l'Inde: exécution de Mohammad Afzal Guru et ses implications		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Inde		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
23/05/2013	Résultat du vote au parlement		
23/05/2013	Débat en plénière		
23/05/2013	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0232/2013</a>	Résumé
23/05/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2640(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0235/2013</a>	21/05/2013	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0237/2013</a>	21/05/2013	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0238/2013</a>	21/05/2013	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0241/2013</a>	21/05/2013	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0242/2013</a>	21/05/2013	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B7-0245/2013</a>	21/05/2013	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B7-0237/2013</a>	21/05/2013		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T7-0232/2013</a>	23/05/2013	EP	Résumé

## Résolution sur l'Inde: exécution de Mohammad Afzal Guru et ses implications

---

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Inde et l'exécution de Mohammad Afzal Guru et ses implications.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL.

Le Parlement condamne l'exécution secrète d'Afzal Guru, ordonnée par le gouvernement indien dans la prison de Tihar à New Delhi, le 9 février 2013, pour des faits de conspiration en lien avec l'attentat de décembre 2011 perpétré contre le Parlement indien. Le Parlement indique que cette exécution va à l'encontre de la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine capitale (154 pays dans le monde ont aboli la peine de mort de jure ou de facto).

Dans la foulée, le Parlement réitère son opposition de longue date à la peine de mort dans toutes les circonstances, rappelant qu'elle constitue une violation du droit à la vie, tel que proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Enfin, le Parlement demande au gouvernement indien de n'approuver aucun ordre d'exécution à l'avenir et d'adopter des dispositions législatives instaurant un moratoire permanent sur les exécutions dans l'objectif d'abolir la peine de mort dans un avenir proche.